



# Dépenses des industries agroalimentaires pour protéger l'environnement

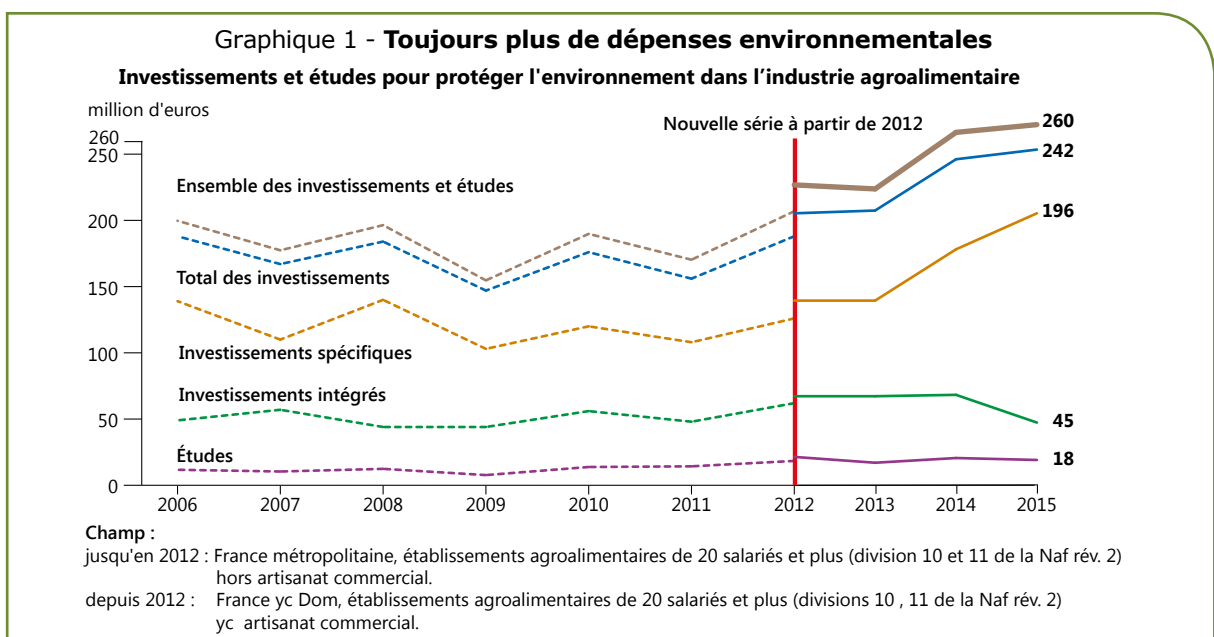
## Nouvelle progression des investissements antipollution en 2015

En 2015, les industriels de l'agroalimentaire poursuivent leurs efforts financiers pour limiter l'impact de leur activité sur l'environnement. Plus de 40 % des établissements réalisent des investissements ou des études pour lutter contre la pollution. Les dépenses atteignent 260 millions d'euros. Elles progressent pour la deuxième année consécutive. Parmi les investissements, 81 % sont spécifiquement dédiés à la protection de l'environnement. Les eaux usées et les émissions de gaz à effet de serre sont les cibles privilégiées de la lutte antipollution. Les investissements sont plus à visée curative que préventive.

**E**n 2015, les établissements agroalimentaires (hors tabac) employant au moins 20 salariés dépensent de nouveau davantage en investissements et études pour lutter contre la pollution : ils y consacrent 260 millions d'euros, soit 2 % de plus qu'en 2014, après + 19 % un an auparavant (graphique 1).

Seuls les établissements de 250 salariés et plus réduisent leurs dépenses, après 2 années consécutives d'effort financier. Derrière l'énergie et la métallurgie, l'agroalimentaire est l'activité industrielle qui dépense le plus pour protéger l'environnement. Elle concentre 16 % du 1,6 milliard d'euros de

dépenses vertes engagées en 2015 par l'ensemble de l'industrie. Elle se distingue par l'importance accordée à la gestion des eaux usées, qui représente 40 % des investissements antipollution en 2015 (19 % dans l'ensemble de l'industrie).



Sources : Agreste, Insee - Enquêtes annuelles sur les dépenses pour protéger l'environnement

» **Des dépenses antipollution dans deux établissements agroalimentaires sur cinq**

En 2015, 41 % des établissements agroalimentaires réalisent des investissements ou des études pour protéger l'environnement (tableau 1). La moitié d'entre eux dépense moins de 28 000 euros tandis qu'un quart y consacre plus de 115 000 euros. L'engagement antipollution est plus fréquent qu'en 2014 mais comparable à 2012 ou 2013. Il est plus répandu chez les établissements de grande taille. En 2015, 80 %

des unités d'au moins 250 salariés ont dépensé en faveur de l'environnement (76 % en 2014) contre 31 % pour les unités de moins de 100 salariés (25 % en 2014). L'implication environnementale progresse dans la plupart des activités sauf dans celles des huiles, du poisson et de la boulangerie-pâtisserie. Les industries des huiles et du poisson réduisent leur engagement après s'être fortement impliquées en 2014. Quant aux établissements de boulangerie-pâtisserie, ils sont aussi peu nombreux à

s'engager en 2015 qu'en 2014. Ils possèdent également le moins d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), susceptibles de générer des risques importants de pollution : 29 % contre 64 % pour l'ensemble des industries agroalimentaires en 2015. Les investissements sont réalisés le plus fréquemment dans les domaines des eaux usées (51 % du total des établissements investisseurs en 2015) et de la lutte contre les gaz à effet de serre (29 %).

Tableau 1 - **Les eaux usées, première cible des investissements verts**  
Dépenses en études et investissements et part des établissements ayant investi ou réalisé des études

		2012	2013	2014	2015	Évolution 2015/2014
		million d'euros				%
<b>Ensemble des investissements et études</b>		<b>217</b>	<b>214</b>	<b>254</b>	<b>260</b>	<b>+ 2</b>
Études		20	16	19	18	- 7
Investissements		196	198	235	242	+ 3
Type d'investissement	intégrés	64	64	65	45	- 30
	spécifiques	133	133	170	196	+ 15
Domaine des investissements	Eaux usées	77	75	77	98	+ 27
	Limitation des gaz à effet de serre	51	43	64	71	+ 11
	Air	22	29	31	25	- 20
	Sols, eaux	16	25	17	21	+ 24
	Déchets	13	11	20	13	- 36
	Bruits et vibrations	4	3	3	6	+ 81
	Sites, paysages, biodiversité et autres	13	12	23	9	- 62
		%				
<b>Part d'établissements ayant investi ou réalisé des études</b>		<b>40</b>	<b>41</b>	<b>35</b>	<b>41</b>	<b>///</b>

Champ: France yc Dom, établissements agroalimentaires de 20 salariés et plus (divisions 10, 11 de la Naf rév. 2) yc artisanat commercial.

Source: Insee - Enquêtes annuelles sur les dépenses pour protéger l'environnement

**Traiter les eaux usées et lutter contre le réchauffement climatique**

Le traitement des eaux usées est le plus fréquent et c'est aussi le poste d'investissement vert le plus important pour l'agroalimentaire, secteur grand consommateur d'eau (tableau 1). Il mobilise en moyenne 37 % des montants engagés sur la période 2012-2015. Il frôle 50 % pour les activités du poisson, des fruits et légumes transformés et des produits issus des céréales. En revanche, il n'atteint pas 20 % dans les huileries qui privilégient

la protection des eaux souterraines et des sols (32 %). Avec 157 000 euros en moyenne par établissement ayant investi en 2015, l'investissement dans le traitement des eaux usées est lourd, mais plus faible que celui consacré à la lutte contre le réchauffement climatique (201 000 euros). Ce domaine est l'autre priorité des industriels de l'agroalimentaire. Il représente un peu plus d'un quart des investissements antipollution en moyenne sur les 4 dernières années avec un pic à 29 % en 2015, année de la tenue de la COP21 et à l'approche de 2020,

échéance pour l'objectif européen de réduction de 20 % des émissions de gaz à effet de serre. La lutte contre le réchauffement climatique s'impose comme premier poste d'investissement pour les établissements du secteur des « autres produits alimentaires » (sucre, chocolat, confiserie, plats préparés, aliments pour enfants). Les industriels de l'agroalimentaire portent également leurs efforts sur des investissements pour la protection de l'air, du sol et des eaux souterraines.



## Hausse des investissements antipollution dans les scieries en 2015

### Dépenses en études et investissements des scieries

		2013	2014	2015
		million d'euros		
<b>Ensemble des investissements et études</b>		<b>2,07</b>	<b>1,52</b>	<b>2,10</b>
Études		0,60	0,63	0,32
Investissements		1,47	0,89	1,78
Type d'investissement	intégrés	0,60	0,08	0,21
	spécifiques	0,87	0,81	1,57
<b>Part d'établissements ayant investi ou réalisé des études</b>		<b>38</b>	<b>34</b>	<b>39</b>
		%		

Champ : France métropolitaine et Dom, établissements de 20 salariés et plus.

Source : Insee - Enquêtes annuelles sur les dépenses pour protéger l'environnement

Les scieries augmentent leurs dépenses environnementales en 2015. Elles sont également plus nombreuses à s'engager contre la pollution. Les investissements sont essentiellement spécifiques (88 %), c'est-à-dire entièrement dédiés à la

protection de l'environnement. En 2015, la moitié des sommes investies est consacrée à la lutte contre le bruit et un tiers à la protection des sols et des eaux souterraines et de surface.

### ►► Hausse des investissements spécifiques

Les investissements spécifiques sont les plus fréquents et les plus coûteux. Ils portent sur des achats de matériels dans le seul but de diminuer voire de supprimer la pollution (tableau 1). Orientés à la hausse depuis 2011, ils atteignent 196 millions d'euros et occupent une part de plus en plus importante dans l'ensemble des investissements antipollution :

81 % en 2015 contre 70 % en moyenne entre 2012 et 2014. Souvent contraints par la réglementation, ils dépassent les simples obligations légales dans plus de la moitié des établissements. Le traitement des eaux usées mobilise à lui seul presque la moitié des dépenses d'investissements spécifiques alors qu'il ne représente que 10 % des investissements intégrés. Ces derniers, constitués d'achats d'équipement « intégrant » des procédés moins polluants

(matériel moins bruyant, véhicules propres...), sont pour moitié destinés à la protection de l'air et du climat. Ils reculent de 30 % en 2015 alors qu'ils s'étaient maintenus depuis 2012.

### D'abord réparer les atteintes à l'environnement

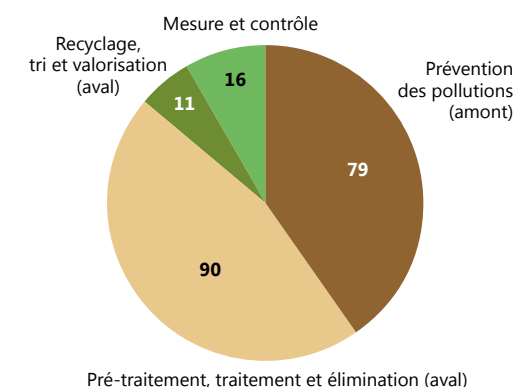
En 2015, les industriels de l'agroalimentaire dépensent plus pour réparer les pollutions que pour les prévenir (graphique 2). La part des investissements spécifiques destinée à éviter tout dégât écologique est de 40 %, un niveau inférieur à celui des dépenses curatives de prétraitement, traitement et élimination (46 %). Mais cela dépend du type de pollution combattue. Contre les émissions de gaz à effet de serre, l'essentiel des dépenses est consacré à la prévention (88 %). Alors que pour les eaux usées, le traitement curatif des pollutions est de rigueur (68 %). La part des montants destinés au recyclage est faible (6 %) excepté pour le traitement des déchets (54 %). L'achat d'installations de mesure et contrôle pèse peu quel que soit le polluant traqué.

**Catherine Barry**  
SSP - Bureau des statistiques structurelles, environnementales et forestières

Graphique 2 - Plus d'investissements en aval qu'en amont des pollutions

### Nature des investissements spécifiques en 2015

million d'euros



Champ : France y.c. Dom, établissements agroalimentaires de 20 salariés et plus (divisions 10, 11 de la Naf rév. 2) y.c. artisanat commercial.

Source : Insee - Enquête annuelle sur les dépenses pour protéger l'environnement en 2015

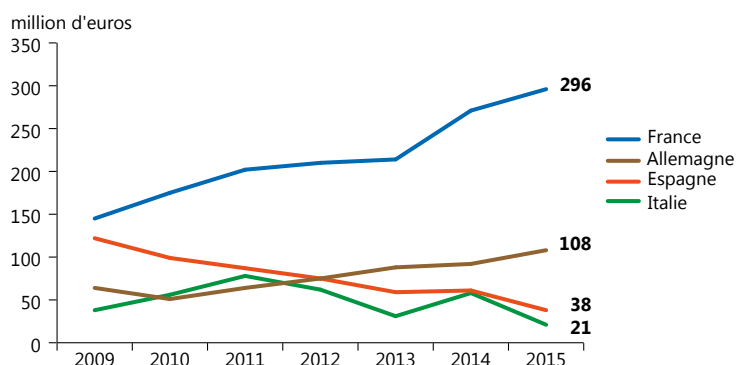
### La lutte contre le réchauffement climatique en quelques dates

- 1979 : 1<sup>re</sup> conférence mondiale sur le climat à Genève,
- 1988 : création du GIEC (groupe international sur l'évolution du climat),
- 1992 : signature de la convention cadre des Nations unies sur le changement climatique à Rio,
- 1997 : signature du protocole de Kyoto où les pays industrialisés s'engagent à diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) de 5 % par rapport au niveau de 1990 d'ici à 2012,
- 2005 : entrée en vigueur du protocole de Kyoto et démarrage du marché européen des quotas d'émissions de CO<sub>2</sub>,
- 2008 : adoption du plan européen de lutte contre le réchauffement climatique 2013-2020,
- 2015 : signature de l'accord de Paris sur le climat lors de la COP21 : traité juridiquement contraignant pour limiter le réchauffement climatique à moins de 2 °C et qui entrera en vigueur en 2020.

### Les investissements des IAA contre la pollution dans les pays voisins

En 2015, les investissements de l'ensemble des industries agroalimentaires (y compris moins de 20 salariés) en faveur de l'environnement augmentent outre-Rhin mais baissent en Espagne et Italie. Les montants investis en France par les industries agroalimentaires représentent 18 % de l'ensemble des investissements industriels français dédiés à la lutte contre la pollution, contre environ 6 % en Allemagne et Espagne et seulement 2 % en Italie. En 2015, l'effort d'investissement porte prioritairement sur la protection de l'air et du climat en Espagne et sur les eaux usées en Italie et Allemagne.

#### Investissements des IAA contre la pollution



Champ : industries alimentaires et boissons (tous établissements y compris moins de 20 salariés et artisanat commercial).

Source : Eurostat - Statistiques sur les dépenses de protection de l'environnement

### Sources

Les résultats présentés dans cette publication sont issus de l'enquête annuelle sur les investissements pour protéger l'environnement dans l'industrie (Antipol) qui a pour objet de mesurer l'effort réalisé par les établissements industriels pour protéger l'environnement. Pour les industries agroalimentaires et les scieries, cette enquête était réalisée par le Service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère en charge de l'Agriculture jusqu'en 2011. Depuis 2012, elle est conduite par l'Insee.

L'enquête porte sur les établissements de fabrication ou de transformation (usines, ateliers, chantiers permanents) actifs au 31 décembre. Les bureaux, entrepôts, magasins de vente, laboratoires, centres d'essais et autres établissements « auxiliaires » dont les caractéristiques en matière de dépenses environnementales rappellent celles du secteur tertiaire, sont exclus du champ d'observation. À partir de 2012, le champ de l'enquête a été légèrement modifié : inclusion des Dom et des établissements de l'artisanat commercial de boulangerie-pâtisserie et charcuterie. Les établissements producteurs de tabac, également ajoutés au champ de l'enquête en 2012, sont absents du champ de cette étude.

### Pour en savoir plus

■ Consultez le site Internet du SSP : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Accès via l'onglet « Enquête »  
Rubrique Environnement

#### Publications :

« Les investissements pour protéger l'environnement continuent de fléchir en 2015 »  
*Insee Focus n° 94 - septembre 2017*

« La prévention et la lutte contre le réchauffement climatique progressent en 2014 »  
*Agreste Primeur n° 339 - octobre 2016*

« Les dépenses de l'industrie manufacturière pour protéger l'environnement : en douze ans, protection de l'air et du climat et prévention progressent »

*Insee Première n° 1570 - octobre 2015*